



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 17 février 2020

Deux Aigles de Bonelli retrouvés criblés de plomb dans le Sud-Ouest de la France

Des tirs avérés

Deux jeunes Aigles de Bonelli, nés au printemps 2019 dans le Gard et l'Hérault, ont fini leur vie dans le sud-ouest de la France en pleine période de chasse, à proximité de palombières. Les autopsies pratiquées ont révélé la présence de très nombreux plombs chez les deux oiseaux.

Les partenaires du Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli condamnent fermement ces actes passibles de 2 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende. Plusieurs plaintes contre X vont être déposées pour destruction d'espèce protégée.

Ces actes malveillants portent un coup aux efforts humains et financiers importants mis en œuvre pour la préservation de l'Aigle de Bonelli en France par de nombreux partenaires publics, privés et associatifs.

L'Aigle de Bonelli en France

Avec seulement 38 couples en 2019, l'Aigle de Bonelli demeure un des rapaces les plus menacés de France. Sa répartition se limite au pourtour méditerranéen des Pyrénées-Orientales à l'ouest au Var à l'est et au sud de l'Ardèche au Nord. Cette espèce bénéficie d'un Plan National d'Actions piloté par l'État et le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon. L'Aigle de Bonelli est une espèce sédentaire dont chaque couple occupe un même domaine vital qui lui est nécessaire pour se nourrir, se reproduire et se reposer au cours du temps. Nés entre mars à avril, les jeunes restent avec leurs parents jusqu'à la fin de l'été avant de quitter le territoire natal et partir explorer de nouveaux espaces parfois très éloignés. Cette phase dure deux à trois années pendant lesquelles les jeunes aigles recherchent des zones riches en proies et différentes des domaines vitaux des couples d'adultes, évitant ainsi toute concurrence alimentaire. C'est le cas des secteurs explorés par les deux jeunes aigles abattus dans le Gers et les Landes.

Alors que l'on voit à quel point la biodiversité est menacée sur notre planète, les partenaires du plan national d'action en appellent à la responsabilité de chacun.

Contacts presse :

- Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement d'Occitanie : Brigitte Poncet – 05 62 30 26 33 brigitte.poncet@developpement-durable.gouv.fr
 - Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Magali BOYCE – magali.boyce@cenlr.org – 04 67 58 43 34
 - Conservatoire d'espaces naturels de PACA – Irène Nzakou - irene.nzakou@cen-paca.org - 04 42 26 74 31
 - LPO Auvergne-Rhône-Alpes – Kim DALLET – kim.dallet@lpo.fr – 06 34 12 50 69
- Association La Salsepareille
Site du Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli : <http://www.aigledebonelli.fr/>